

Compte rendu du conseil municipal du 11 Décembre 2015

Sous la présidence de Monsieur Stéphane DEGREMONT, maire le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire pour voter les délibérations suivantes.

REPRISE DE LA REVISION GENERALE DU POS EN PLU.

Après le jugement rendu le 9 juin dernier concernant l'annulation de la délibération approuvant le PLU ; le conseil municipal en prend acte et délibère de façon à reprendre la révision du POS en PLU.

Ainsi dès à présent, et afin d'éviter d'être soumis aux Règles Nationales d'Urbanisme, la commune serait soumise à nouveau au POS.

PROJET D'UN ACHAT FONCIER.

La maison située au 3 rue Cauchoise, est toujours à la vente, la commune envisage d'en faire l'acquisition. Après étude de la remise en état et des finances de la commune, le rachat pour un montant de 28000 € semble acceptable.

Monsieur le Maire va envoyer cette proposition à l'huissier chargé du dossier qui la soumettra au Juge du tribunal.

MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL.

Situé 1 place de la Charreterie ce logement est désormais vacant. Les travaux de remise en état et la remise en service de la chaudière s'élèvent à 740€.

Mr le Maire propose au conseil municipal de faire appel aux services de Maître PETIT, Huissier de justice pour effectuer les démarches de location ; dégageant ainsi la commune des problèmes de gestion et de recouvrement.

CONVENTION POUR LE DENEIGEMENT ET LE SALAGE DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET DU QUARTIER DES CHAUMES

Une convention doit être signée avec la commune de CANY-BARVILLE ; afin de lui permettre d'intervenir sur la commune de SASSEVILLE, dans la continuité de sa voirie, en cas de problèmes d'enneigement.

TARIF DE LOCATION DE LA CHARRETERIE

La Charreterie ne proposant pas le même confort d'utilisation, que la salle des fêtes lors des locations ; il convient d'en modifier les tarifs.

Habitants de Sasseville : la journée 140,00 €, la 2ème journée 60,00 €, vin d'honneur 50.00€.

Personnes extérieures : la journée 180.00 €, la 2ème journée 80.00 €, vin d'honneur 70.00 €.

COMMUNICATIONS DIVERSES

19 jeunes Sassevillais ont bénéficié à ce jour des « tickets sports » voté par le conseil municipal.

Les cabines téléphoniques des communes seront bientôt démontées.

Le SDIS a envoyé un listing du contrôle des bouches à incendie sur la commune.